

qui légitime le mensonge, méprise la parole donnée, et foule aux pieds les serments. Quoi qu'en ait dit un Gallicanisme rampant, César ne relève pas seulement de Dieu et de son épée, il relève aussi de l'autorité religieuse; il doit se confesser non seulement en tant qu'il est homme, mais encore en tant qu'il est prince. L'Eglise n'a pas seulement reçu la mission de diriger les individus et les familles, elle a reçu aussi celle de diriger les sociétés, attendu que les sociétés sont composées d'individus et de familles. Dire que la loi est athée et que les gouvernants ne doivent pas se confesser, c'est tenir un propos voltairien et par là même sot. Dieu n'envoyait-il pas ses prophètes aux rois aussi bien qu'aux particuliers? Chez tous les peuples, le sacerdoce n'est-il pas intervenu quand il s'est agi des affaires publiques et des destinées du pays? N'y a-t-il pas des circonstances dans lesquelles le prêtre doit évidemment intervenir; par exemple, lorsqu'il s'agit d'élire des représentants? Ne s'agit-il pas souvent dans ces circonstances d'une guerre sainte, d'une croisade contre l'impie? L'élection d'un homme impie et immoral n'est-elle pas une action impie ou immorale? Le prêtre ne doit-il pas s'y opposer? N'aura-t-il d'autre droit que celui de pleurer et de gémir, en voyant arriver au pouvoir des monstres qui attaqueront la religion dont il est le défenseur? N'aura-t-il d'autre devoir que celui de tendre le cou et de se laisser égorger, pour le plus grand amour de la paix et de la tranquillité? Quand la vérité est en péril, chacun ne doit-il pas se montrer soldat, et se porter là où l'ennemi cherche à faire brèche? Quoi! il est permis au rabbin, au ministre d'engager ses coreligionnaires à élire des juifs, des protestants, ne sera-t-il pas permis au prêtre catholique d'engager ses coreligionnaires à élire des catholiques? Songez que dans les sociétés modernes où le peuple élit ses représentants, et où les représentants décident sur une multitude de questions politico-religieuses, il s'agit presque toujours de religion lorsqu'il s'agit de politique.

Les prêtres influencent. Mais n'ont-ils pas raison, puisque leur influence est salutaire? Que deviendrait le monde si, lorsque les mauvais influencent de toutes parts pour le mal, les bons n'influencent pas pour le bien? La civilisation ne s'en irait-elle pas bientôt la proie des barbares? La terre ne deviendrait-elle pas bientôt une géhenne?

Ils feraient beaucoup mieux de dire leur messe et leur bréviaire. Mais leurs préoccupations sociales ne les empêchent pas de le dire. Il y a plus, c'est en le disant qu'ils apprennent à se dévouer pour le bien public, et par là même à s'occuper de la chose publique. C'est en récitant son bréviaire que le prêtre se rappelle sans cesse qu'il est placé dans le monde comme une colonne de fer, comme un mur d'airain, contre les princes, contre les peuples de la terre. C'est en disant la messe qu'il apprend à résister jusqu'au sang, puisqu'alors il célèbre le sacrifice d'un Dieu qui a répandu son sang pour la cause immortelle de la vérité. En nous envoyant à notre bréviaire et à notre missel, vous nous renvoyez donc à des livres qui justifient notre conduite et font justice de vos injures. Vous êtes condamnés même par les autorités que vous invoquez.

Ils feraient beaucoup mieux de dire leur messe et leur bréviaire. Mais que serait-il arrivé si saint Léon le grand, si saint Loup s'étaient contentés de dire leur messe et leur bréviaire, et ne s'étaient pas opposés au farouche Attila? Des populations entières n'auraient-elles pas été victimes de ce fléau de Dieu? Que serait-il arrivé si saint Rémi et les évêques du moyen-âge s'étaient contentés de dire leur messe et leur bréviaire, et n'avaient pas cherché à organiser le chaos qui existait partout? Ne serions-nous pas aujourd'hui des Bourguignons, des Huns, des Vandales, des Goths et des Ostrogoths? Que serait-il arrivé si le pape Urbain, si saint Bernard s'étaient contentés de dire leur messe et leur bréviaire, et n'avaient pas travaillé à susciter les Croisades? Ne serions-nous pas aujourd'hui des Musulmans, stupidement courbés sous le joug de la fatalité? Que serait-il arrivé si un Grégoire VII, si un Innocent III s'étaient contentés de dire leur messe et leur bréviaire, et n'avaient pas cherché à remédier aux maux de leur siècle? L'Eglise, et, avec elle, le monde, n'aurait-elle pas été opprimée? Si nous avons aujourd'hui les sciences, les arts, la civilisation, la liberté, nous le devons à ce que les prêtres ont eu devoir joindre à la récitation de l'office et à la célébration de la messe, le souci de la chose publique. S'ils avaient agi selon les préjugés de notre siècle, peut-être ne resterait-il plus sur la terre aucune trace de christianisme, et serions-nous des païens.

Que les prêtres restent sur le terrain des choses religieuses, et ne s'occupent pas des affaires du siècle. Mais est-ce que vous ne vous occupez pas des choses religieuses, vous qui voulez gouverner l'Eglise et régenter les premiers pasteurs; vous qui vous posez en juges de tout ce qui se dit et de tout ce qui se fait dans la cité de Dieu, et qui, sans cesse, portez la main à l'encensoir? N'avons-nous pas autant de droit de nous occuper des choses du siècle, nous qui sommes hommes, que vous en avez de vous occuper des choses de Dieu, vous qui n'êtes pas prêtres? Avant d'exiger que nous ne nous occupions pas de ce qui vous paraît profane, cessez de vous occuper de ce qui est religieux.

5. IL Y A EU DE MAUVAIS PRÊTRES.

Je suppose que le nombre en soit aussi considérable que vous vous l'imaginez, qu'est-ce que cela prouverait? Que les hommes ne savent pas toujours se tenir à la hauteur de la religion; mais cela ne tirerait aucunement à conséquence contre la religion elle-même, qui reste toujours pure, toujours sainte, toujours immaculée, toujours divine. Qu'une liqueur soit versée avec un vase fait de terre opaque, ou qu'elle se

avec un vase fait de cristal transparent, peu importe: elle a toujours la même qualité. De même, que la religion ait pour représentants des saints prêtres, ou qu'elle ait pour représentants des prêtres indignes, elle reste toujours ce qu'elle est, la fille du ciel, la lumière incréée, la maîtresse de toutes les vertus, la mère de tous les biens. De ce que dans certains cas particuliers, il y ait lieu à mépriser la personne du prêtre, il n'y a donc jamais lieu à mépriser son ministère. S'il ne faut pas faire ce qu'il fait, il faut écouter ce qu'il dit, selon le mot de Jésus-Christ. L'autorité est toujours l'autorité, quels qu'en soient les dépositaires.

Il y a eu de mauvais prêtres. Cela devrait-il vous scandaliser après que, dans la compagnie même de Notre-Seigneur, au sein du collège apostolique, l'Evangile nous montre un Judas? Ne voyez-vous pas que Dieu a permis qu'il y eût un apôtre indigne, pour vous prémunir d'avance contre tous les scandales qui pourraient arriver dans les siècles futurs? Si vous êtes prévenu, pourquoi êtes-vous si faible? Pourquoi, à la moindre action plus ou moins convenable d'un ministre de la religion, vous montrez-vous prêt à abandonner toutes vos pratiques religieuses?

Il y a eu de mauvais prêtres. Pour un prêtre accusé de se conduire mal, il y en a cent qui se conduisent bien. Il ne faut pas seulement faire attention au premier, et ne voir que le revers de la médaille. Pour être juste, il faut mettre en regard les faits qui ont pu déshonorer tel prêtre en particulier les grandes vertus dont le sacerdoce donne l'exemple: il faut considérer l'ensemble: or, l'ensemble, c'est la vertu même. Les impies, bien qu'ils aient depuis soixante ans épilé les prêtres, pour les citer au tribunal de l'opinion, n'ont pu former contre eux que des accusations isolées, et encore, la plupart de ces accusations ne portaient que sur des refus de sépulture. La preuve que les prêtres sont à la hauteur de leurs engagements ne se trouve-t-elle pas dans ces engagements eux-mêmes? S'ils avaient été corrompus dans leur jeunesse, ne seraient-ils pas roulés comme tant d'autres dans les plus honteuses turpitudes, au lieu de prendre parti pour le célibat? Et s'ils se sont conservés purs dans leur jeunesse, c'est-à-dire lorsque les passions sont plus vives et la raison moins écoutée, ne devez-vous pas supposer qu'ils se conservent tels dans toute la suite de leur vie?

Voltaire a fort bien dit: "La vie séculière a toujours été plus vicieuse que celle des prêtres, mais les désordres de ceux-ci ont toujours été plus remarquables par leur contraste avec la règle." C'est là une vérité incontestable. Qu'un laïque même une vie licencieuse, on n'y fait pas grande attention, parce qu'il y a un grand nombre de laïques qui en sont là; qu'un prêtre en fasse cent fois moins, on crie au scandale, parce que c'est là une rareté, une exception, une chose nouvelle. On remarque la moindre tache sur une robe blanche, on ne remarque pas une tache considérable sur une robe souillée. Cette réflexion suffit à elle seule pour faire sentir que si l'on parle tant des scandales des prêtres, ce n'est pas parce que ces scandales sont nombreux ou énormes, mais parce qu'ils sont rares? Ne suffit-elle point par là même pour venger le clergé des calomnies dont il est l'objet, et ne fait-elle pas ressortir la sainteté de sa mission? "Les critiques mêmes que l'on adresse aux prêtres catholiques," dit le comte de Maistre, "provenant leur supériorité. On ne leur pardonne rien, parce qu'on s'attend tout. Tout membre du clergé catholique est continuellement confronté à son caractère idéal, et par conséquent jugé sans miséricorde. Ses peccadilles mêmes sont des forfaits, tandis que de l'autre côté les crimes mêmes sont des peccadilles."

Gerson a également fait observer que "le nombre des chutes qui peuvent avoir lieu dans le clergé est sans proportion avec les chutes connues dans les autres conditions, et même dans le mariage."

Il y a eu de mauvais prêtres. Vous concluez de là qu'il ne faut plus se confesser. Votre conclusion n'est pas légitime. Pourquoi cela? Parce que les sacrements produisent leur effet par eux-mêmes, indépendamment des dispositions du prêtre qui les administre. Je suppose qu'un mauvais prêtre administre le Baptême ou la Pénitence, il baptisera ou absoudra réellement. Dieu a voulu qu'il en soit ainsi, parce que s'il avait fait dépendre l'efficacité de ses Sacrements des dispositions du ministre qui les confère, les fidèles seraient constamment restés en proie à l'anxiété, attendu qu'ils n'auraient jamais eu la certitude d'être en état de grâce. La conduite de tel ou tel ecclésiastique ne peut donc pas être pour vous une raison de ne pas accomplir vos devoirs de chrétien. Quand même tous les prêtres seraient des Chérubins et des Séraphins, vous ne devriez pas faire un pas de plus, et quand même ils seraient les derniers des hommes, vous ne devriez pas faire un pas de moins.

Pourquoi dès lors, avez-vous cessé de pratiquer sous le prétexte qu'il y a de mauvais prêtres?

Il y a eu de mauvais prêtres. Si vous concluez de là que tous les sont, vous concluez du particulier au général, vous faites un mauvais raisonnement, et par là même vos assertions n'ont aucune valeur. Il y a plus, en homme conséquent, vous devez conclure que tous les militaires sont des lâches, parce que quelques militaires ne se sont pas montrés braves; que tous les commerçants sont trompeurs, parce que tel commerçant n'est pas irréprochable sous le rapport de la probité; que tous les médecins, sont des assassins, parce que tel médecin dans tel cas particulier, a pu se tromper sur la maladie et accélérer la mort; que tous les juges sont vénaux, parce que quelques juges se sont laissés corrompre; que tous les princes sont des tyrans, parce qu'il y a eu Pisistrate et Néron. Avec une telle manière de raisonner, je le demande, où irez-vous? Ne voyez-vous pas que vous suivez une route semée d'effrayants abîmes?

Si, allant plus loin, vous dites qu'il faut rejeter la religion elle-même parce qu'il y a des prêtres indignes; vous devez conclure également qu'il faut rejeter l'art militaire, le commerce, la médecine, la justice, parce qu'il y a eu des militaires, des commerçants, des médecins, des magistrats, des princes, qui n'ont pas toujours été à la hauteur de leur vocation. Encore une fois, je le demande, avec une telle manière de raisonner, où irez-vous? Quand une fois les trônes seront renversés, les tribunaux abolis, l'art de guérir inconnu, le commerce anéanti, l'armée licenciée, que restera-t-il à faire qu'à chanter l'hymne de la mort, sur les ruines du genre humain?

Il y a eu de mauvais prêtres. N'est-ce pas là une des preuves les plus irrefragables de la divi-

nité du christianisme? Si cette religion est sans cesse trahie, même par ceux qui ont mission de la défendre; si, malgré cela, elle est soutenue par Dieu lui-même? Si tout appui humain lui manque, ne faut-il pas reconnaître qu'elle a un appui divin? Je comprends qu'un vaisseau lancé par la tempête à travers mille écueils arrive au port si le pilote reste à son poste; je ne le comprends plus, si le pilote quitte le gouvernail, et prend lui-même la hache pour aider à la tempête; loin de là, je crie au miracle. Plus vous insisterez sur les désordres du clergé, plus vous démontrerez la divinité du christianisme. Plus votre objection a de force, plus aussi elle condamne votre incredulité.

NOUVEAU COURS D'HISTOIRE DE FRANCE

SELON LES DERNIERS PROGRAMMES OFFICIELS, DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

Par M. GIRARD

Avec une approbation de Mgr Turinaz et une préface de M. Benoit, doyen de la Faculté des lettres de Nancy.

MÉDAILLE D'HONNEUR

de la Société nationale d'instruction et d'éducation populaire.

- I. COURS SUPÉRIEUR, 1 vol. in-12 de XXVIII-675 pages, cartonné, 63 cts.
- II. COURS MOYEN, 1 vol. in-12 de XXVII-359 pages, cartonné, 45 cts.
- III. COURS ÉLÉMENTAIRE, 1 vol. in-12 de 190 pages, cartonné, 25 cts.

Voici un livre, qui, par son esprit et sa méthode semble répondre à merveille aux besoins de l'enseignement populaire et classique, c'est celui que vient de publier M. Girard sous le titre de Nouveau cours d'histoire de France selon les derniers programmes officiels, depuis les origines jusqu'à nos jours.

La perfection suprême, a dit Fénelon, est dans l'ordre et l'arrangement. Or ici on est tout d'abord frappé par la netteté de la méthode. Dans ce tableau esquissé à grands traits, tout se range sous nos yeux avec une singulière clarté, les principaux événements au premier plan, les faits secondaires se groupant à l'entour selon leur importance. Les acteurs même du drame se dessinent avec leur physionomie distincte.

Bien que l'auteur, pour la clarté, ait découpé son histoire en petits alinéas, on n'en sent pas moins la suite et l'enchaînement des faits qui s'y déroulent dans un récit continu.

Cette histoire qui raconte la France depuis ses origines jusqu'aux événements d'hier et même d'aujourd'hui, se recommande en outre par sa haute impartialité. On n'y sent qu'une seule passion, l'amour du pays et le sentiment de ses grandes destinées.

C'est ainsi qu'il convient de remettre sous les yeux des générations nouvelles, ce glorieux passé de la patrie. Il faut qu'elles apprennent que tout ne date pas seulement de la Révolution, et qu'avant 1789 la France avait été déjà la tête et le cœur de l'Europe.

À voir les grandes choses qui se sont faites dans la suite des siècles par la pensée et par l'épée de la France, et le rôle prédestiné de notre nation à la tête de la civilisation du monde, on apprend à aimer encore davantage son pays et à espérer davantage on son avenir.

Je ne doute pas que le livre de M. Girard, à mesure qu'on le connaît, ne se propage rapidement dans nos écoles. Aucun ouvrage de ce genre ne me paraît mieux approprié à l'esprit des enfants; sans compter que ceux-là mêmes qui savent déjà l'histoire, prendront plaisir à la voir repasser ainsi sous leurs yeux avec tant de précision et de clarté.

Nancy, le 4 août 1883.

Ch. BENOIT,

Doyen de la Faculté des lettres de Nancy.

Ajoutons que ce Nouveau cours est illustré et que chaque volume est terminé par un Petit dictionnaire historique et géographique: deux choses indispensables dans un ouvrage de ce genre.

Nouveau Cours d'histoire générale

RÉDIGÉ CONFORMÉMENT AUX PROGRAMMES OFFICIELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRÉSCRITS LE 22 JANVIER 1885

Par M. GIRARD

Auteur du Nouveau Cours d'histoire de France pour l'enseignement primaire.

CLASSES DE HUITIÈME ET DE SEPTIÈME	CLASSE DE TROISIÈME
<i>Histoire sommaire de la France</i> jusqu'à Louis XI et depuis Louis XI jusqu'à 1815. 1 vol. in-12 avec figures et cartes.	<i>Histoire de l'Europe</i> et particulièrement de la France du Ve à la fin du XIIIe siècle 395-1270.
CLASSE DE SIXIÈME	1 vol. in-12 avec figures et cartes.
<i>Histoire ancienne</i> des peuples de l'Orient. 1 vol. in-12 avec figures et cartes.	CLASSE DE SECONDE
CLASSE DE CINQUIÈME	<i>Histoire de l'Europe</i> et particulièrement de la France du XIIIe au XVIIe siècle (1270-1610). 1 vol. in-12 avec figures et cartes.
<i>Histoire de la Grèce ancienne.</i> 1 vol. in-12 avec figures et cartes.	
CLASSE DE QUATRIÈME	
<i>Histoire romaine.</i> 1 vol. in-12 avec figures et cartes.	

Le Nouveau cours d'histoire de France par M. Girard, pour l'enseignement primaire, ayant atteint, on moins de trois ans, sa cinquième édition, l'auteur à la demande d'un grand nombre de professeurs, vient de publier le Cours d'histoire générale ci-dessus, pour l'enseignement secondaire. Nous ne doutons pas qu'il soit accueilli avec la même faveur que le Cours d'histoire de France.